



**CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY**

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

**AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 3/2018 RELATIF AU REMPLACEMENT ET
MISE EN CONFORMITE DE LA VENTILATION DE L'AUBERGE**

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO, président, M. Raphaël MOGNETTI, rapporteur, Mme Sylvie MORET, MM. Jacques MORANDI, Tobias MEYER, Christian HEYE et Laurent BESSO, membres et M. Alain BETTEMS, membre suppléant, s'est réunie le mercredi 30 mai 2018 afin d'étudier ce préavis.

M. Andreas MEYER, syndic, et M. Marc MORANDI, municipal, étaient présents pour nous présenter le préavis et pour répondre à nos questions. Nous les remercions pour leur disponibilité et pour les explications fournies.

La ventilation de l'auberge date de la fin des années 70 et n'est plus conforme aux normes anti-incendie. De plus, elle ne permet pas de récupérer l'énergie.

La Municipalité a pris contact avec 3 entreprises de la région pour l'estimation des coûts et a préféré privilégier un remplacement complet, avec récupération d'énergie, plutôt qu'une rénovation du système existant. Les travaux seront effectués pendant les vacances des aubergistes, la durée prévue de ces travaux est de 2 semaines.

Cet investissement sera pérenne, tenant compte du fait que le bâtiment actuel de l'auberge va rester tel quel à long terme. De plus, le principe de récupération d'énergie permet une économie annuelle de chauffage d'environ CHF 3'000.--.

La Commission suggère à la Municipalité d'inclure, dans les contrats avec les entreprises, des dédités en cas de non-respect des délais.

Dès lors, la Commission vous propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis N° 3/2018 relatif au remplacement et mise en conformité de la ventilation de l'auberge, pour un montant de CHF 110'000.--, financé par la trésorerie courante, de l'amortir sur une durée de 4 ans par le compte de fonctionnement N° 352.3312.00, représentant une charge annuelle de 27'500.--, et de prélever annuellement ces montants sur le compte 9282.002.00 « Fonds de réserve pour investissements futurs » dont le solde au 31.12.2017 est de CHF 5'353'221,20.

Pour la Commission de Gestion et des Finances

Le Président

Les Membres

